



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

07/03/2025

Date d'affichage

07/03/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam, Mme BIDART Michelle

Procuration(s) :

Mme BLANDIE Marie-Christine donne pouvoir à Mme PAYOT Marie, M. DE VICARI Olivier donne pouvoir à Mme WEISS Myriam, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. DE VICARI Olivier, M. JUNQUET Fabien, M. MIMIN Matthieu, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_006

Objet : CONVENTION APGL – SUIVI TRAVAUX RUE MARECHAL LECLERC ET PARKING RUE DES PYRENEES

Le Maire rappelle à l'assemblée la décision de réaliser des travaux d'aménagement des espaces publics de la rue du Maréchal Leclerc et de création d'une aire de stationnement rue des Pyrénées.

À cette fin, une mission d'assistance technique et administrative a été confiée au Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'Agence Publique de Gestion Locale (convention initiale en date du 26 juillet 2023 - signature de l'A.P.G.L. - et 26 septembre 2023 - signature de la Mairie - puis avenant en date du 25 janvier 2024 - signature de l'A.P.G.L. - et 13 mars 2024 - signature de la Mairie).

Il indique qu'il était prévu de traiter ces deux aménagements au sein d'une seule opération. Or, du fait de contraintes organisationnelles, l'opération a dû être scindée en deux. Ainsi, les missions de

maîtrise d'œuvre sont dédoublées : deux consultations d'entreprises, deux suivis de chantier.

En conséquence, il propose de régulariser le temps de mise à disposition du Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement pour mener à bien ces aménagements.

Le Maire précise que ceci suppose la conclusion d'une nouvelle convention avec l'Agence Publique de Gestion Locale, dont il soumet le projet à l'assemblée, lui demandant de l'autoriser à la signer.

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 5 mars 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Considérant que la Commune n'est pas en mesure de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement en temps partagé avec les autres collectivités adhérentes à ce service,

DÉCIDE

de conclure une nouvelle convention avec le Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'Agence Publique de Gestion Locale afin de régulariser l'intervention de ce service qui assure une assistance technique et administrative à la Commune pour la réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics de la rue du Maréchal Leclerc et de création d'une aire de stationnement rue des Pyrénées, conformément aux termes du projet de convention de mise à disposition ci-annexé ;

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer cette convention.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA